

Float tube Marcillac
du 16 septembre 2018

Déroulement de l'épreuve :

7h30 : Accueil des participants à la station sport nature (café)

9h00 : Début de la première manche

12h: Fin de la première manche

12h30 / 13h 30 : Déjeuner

14h : Début de la deuxième manche

17h : Fin de la deuxième manche

18h 00 : Résultat

Float tube 16 Septembre 2018

Bulletin d'inscription à nous retourner :	(Cadre réservé à l'organisation) :
BOUILLON Damien	Date de réception :
Azinieras	Numéro d'inscription :
19310 BRIGNAC LA PLAINE	Pièces jointes :
	<input type="checkbox"/> copies des cartes de peche
	<input type="checkbox"/> Chèque obligatoire

40 € repas compris (1 boisson + 1 sandwichs)

Le prix du concours est de 40 euros par pêcheur compris (1 boisson + 1 sandwich) le midi. L'inscription ne sera valide qu'après l'expédition du bulletin accompagné d'un chèque d'arrhes d'un montant de 40 Euros (chèque libellé à l'ordre de **Robinson carpe club 19**). Le chèque d'arrhes est encaissé à partir de la date de réception du chèque. Cet arrhe ne pourra être remboursé après cette date.

Compétiteur:	Pêcheur
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

Pièces à fournir : copie de la carte de Pêche et règlement de l'engagement, **autorisation parentale pour les mineurs.**

Je soussigné.....atteste avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du règlement du concours float tube du 16 septembre 2018 et m'engage à respecter ce règlement.

Fait àle.....

Signature du pêcheur :

L'inscription ne sera enregistrée que si ce bulletin est accompagné du chèque de règlement.

Renseignements :

Guillaume ARLEBOIS 06 78 02 63 46 / Matthieu 06 31 52 48 87

Règlement général disponible sur le site:
<https://www.robinsoncarpecarnassier19.fr/>